

SYSTÈME LINKY AND CO : COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE ROBIN DES TOITS MIDI-PYRÉNÉES

Après deux années de déploiement à marches forcées du compteur/capteur Linky par ENEDIS et ses bataillons de poseurs sous-traitants, force est de constater que ce soi-disant “concentré de technologie” fait souvent l’objet d’articles de presse évoquant les mésaventures vécues par des usagers ayant accepté ou subi son installation.

Pourtant, les pouvoirs publics soutiennent inconditionnellement le prétendu saut technologique (qui est loin d’être avéré) incarné par ce capteur Linky dont la généralisation est inscrite dans une loi de transition dite écologique. D’ailleurs, les autorités territoriales y participent cyniquement en attaquant sans états d’âme au Tribunal administratif les élus soucieux de leurs administrés, qui osent braver le conformisme pro-Linky ambiant en prenant des arrêtés restrictifs face à cet acharnement à vouloir imposer un objet connecté dans le sanctuaire de la vie privée que sont les logements.

C’est que l’enjeu est de taille : ce compteur capteur constitue l’arme absolue d’ENEDIS et de ses partenaires du monde industriel adeptes du tout numérique, du big data, de la récupération/traitement et revente des données personnelles à des fins commerciales, de surveillance de masse, et donc de contrôle des populations.

Y a-t-il eu consultation publique avant ce déploiement? Non !

Des études sanitaires ont-elles été réalisées dans le domaine des fréquences du courant porteur en ligne (CPL) qui sont rayonnées dans les câbles électriques des habitations ? Non !

Y a-t-il eu une véritable étude technique portant sur les règles à mettre en œuvre pour l’installation du capteur Linky dans un environnement domestique, ne serait-ce que dans le respect des normes actuelles (NFC 14100, 15100) ? Apparemment non, le souci majeur d’ENEDIS étant avant tout que ses prestataires aient toute latitude pour (im)poser un maximum de leurs bestioles connectées.

On sait du reste que tout ce que prétend faire ENEDIS avec les capteurs Linky serait parfaitement réalisable avec des compteurs blancs électroniques – sauf pour des objectifs inavoués et inavouables.

Il faut encore mettre l’accent sur la gabegie économique et écologique de ce saut technologique (plus de 5 milliards d’euros pour ce déploiement), sans oublier que des millions de compteurs en bon état sont mis au rebut, sacrifiés sur l’autel d’un certain progrès, et remplacés par des “bijoux de technologie” dont la durée de vie est bien plus courte.

Les “non au Linky”, qu’on tente de discréditer selon des techniques bien connues, ne sont pas, absolument pas, des complotistes ou des adeptes du retour à la bougie, ni des retraités désœuvrés en quête d’occupation. Il s’agit avant tout de citoyens éclairés (sic) et responsables, soucieux d’aider les usagers à prendre les décisions qui sont vraiment les meilleures pour eux.

De nombreux scientifiques, experts, ingénieurs se sont mobilisés pour dénoncer le manque de clarté et l’incohérence de ce projet, particulièrement au plan technique.

Rendons hommage à ces groupes de citoyens, qui dans leurs communes respectives et au-delà, donnent de leur temps et de leur énergie face au Goliath de l’électricité.

Dans certaines agglomérations (Albi par exemple) le déploiement, même incomplet va être considéré comme achevé. Pour autant, le travail de ces groupes de citoyens n’est pas terminé, car s’ouvre alors l’ère post-Linky avec les conséquences d’installations hasardeuses, et des problèmes qui se déclareront encore bien plus nombreux avec le temps (surconsommations, surfacturations, incidents techniques, incendies, déclenchement d’électrohypersensibilités...)

Agissons pour ne pas subir un futur sans avenir !

Patrice Goyaud, pour Robin des Toits Midi-Pyrénées